



Abidjan, le 05 JUIL 2012

NOTE DE SERVICE N° 137 / DGD/DU 05 JUIL 2012
(DIFFUSION GÉNÉRALE)

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service qu'à compter du 19 Avril 2012, Madame **Danielle M. Charles** ne représente plus les entreprises **Internationale Global Development, Blue Sky Engineering & Contractors et American High Tech Homes**, conformément à la lettre du Président desdites sociétés en date du 04 Juin 2012.

En conséquence, Madame **Danielle M. Charles** n'est plus habilitée à signer des documents qui concernent ces entreprises vis-à-vis de l'Administration des Douanes.

P/LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES
LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

